

AVIS PUBLIC – Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par la présente donné par la soussignée Carole-Anne Jacques, directrice générale de la susdite municipalité que :

La séance, à laquelle les délibérations du conseil et la période de questions qui portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Dérogation mineure pour le 93 rue du Cap **(R)**
4. Dérogation mineure pour le 329 rue Poulin **(R)**
5. Dérogation mineure pour le 331 rue Poulin **(R)**
6. Travaux supplémentaires – Intersection route 108 et Industrielle-Nadeau **(R)**
7. Octroi du mandat de gestion des actifs à Techni-Consultant – Aide financière PGA-EAU (PRIMEAU)
8. Demande annuelle de partenariat – Soirée des Sommets Beauce Centre Économique 2024
9. Période de questions
10. Levée de l'assemblée extraordinaire **(R)**

La séance sera tenue lundi le 23 septembre à 18h30 à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, situé au 287 rue Marchand, Saint-Victor.

DONNÉ CE 19 SEPTEMBRE 2024



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLES 335 ET 348 DU CODE)

Je soussignée, Carole-Anne Jacques, directrice générale à Saint-Victor, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis aux endroits désignés par le conseil soit à l'hôtel de ville situé au 287 rue Marchand ainsi que sur le site Web de la municipalité : <https://www.st-victor.qc.ca> onglet vie municipale/ avis public en date du 19^e jour du mois de septembre 2024.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 19 septembre 2024.



Carole-Anne Jacques
Directrice générale / greffière-trésorière